

# RENCONTRE ET EXCURSION DE L'AQUA DANS CHARLEVOIX 2012

Fiche d'inscription



COORDONNÉES		
Prénom	Nom	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Courriel	
HÉBERGEMENT		
Chalets avec chambres partagées	Camping Le Génévrier 1175, Boul. Mgr-De-Laval Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2X4 Téléphone : 418 435-6520 Sans frais: 1 877 435-6520 <a href="http://www.genevrier.com/chalets.aspx">http://www.genevrier.com/chalets.aspx</a>	
Les réservations seront effectuées par les organisateurs de l'excursion		
Nuit de jeudi à vendredi \$55 par personne, incluant le petit déjeuner	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Nuit de vendredi à samedi \$55 par personne, incluant le petit déjeuner	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
REPAS		
Les coûts du repas du midi et des collations sont inclus dans les frais de préinscription, qui sont de \$5/jour pour les étudiants, et de \$15/jour pour les autres participants		
Je participe à l'excursion du vendredi (repas du midi et collations)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Je participe à l'excursion du samedi (repas du midi et collations)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Repas du jeudi soir au restaurant du Camping Le Génévrier \$18 par personne	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Banquet du vendredi soir – Restaurant Le Saint-Pub Souper gastronomique aux saveurs de Charlevoix Le coût du repas est estimé à \$30; sera payé sur place directement au restaurateur	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
VÉHICULE		
Si vous avez un véhicule, accepteriez-vous de l'utiliser lors des excursions?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si oui, quel est le nombre de places disponibles dans le véhicule?		
Disponibilité le vendredi	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Disponibilité le samedi	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

**Préinscription : le chèque doit être libellé au nom de Didier Perret et envoyé à l'adresse indiquée dans le courriel d'annonce, de préférence avant le 15 juillet.**